

ASe-XP/ Philippeville, le 12 décembre 2025

---

# WALCOURT

## *Opération de Développement Rural*

### Compte-rendu de la 14<sup>ème</sup> séance de la CLDR

*Salle communale Ruelle du Coq à Walcourt | 11 décembre 2025*

---

**Présents : voir annexe 1**

**Principaux acronymes :**

AWaP	Agence Wallonne du Patrimoine
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
IGRETEC	Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural
SPW-ARNE	Service Public de Wallonie - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement

#### Introduction

Les membres sont accueillis par Mme DOCQ, échevine en charge du PCDR. Elle remercie les personnes présentes pour cette dernière réunion de la CLDR de l'année.

Plusieurs personnes sont excusées pour cette réunion (cf annexe 1).

#### Approbation du PV de la réunion du 11 juin 2025

Les membres de la CLDR ayant reçu le compte-rendu de la 13<sup>ème</sup> réunion par voie de mail approuvent le document.

Aucune autre remarque n'est formulée sur ce PV (si ce n'est l'ajout de 2 membres « excusés ») qui sera mis en ligne sur le site dédié à l'ODR de la Ville de Walcourt : <https://www.pcdr-walcourt.info/>

#### Avancées des projets conventionnés et non conventionnés

Les projets faisant l'objet d'une Convention DR sont passés en revue afin d'établir les dernières avancées pour ces dossiers :

➤ **La Maison de Village - Le Palace de Laneffe :**

Comme expliqué en juin dernier, un appel d'offres pour finaliser les aménagements de cette infrastructure a été lancé. Malheureusement, une seule société a remis prix et cette offre dépasse l'estimation du bureau d'études (IGRETEC). Il a été décidé de ne pas attribuer ce marché et de relancer un appel d'offres afin d'obtenir plusieurs soumissions. A ce jour, la Commune a reçu deux offres qui sont en train d'être analysées par IGRETEC. La Commune espère avoir un retour pour la fin de l'année. Un membre interroge la Commune sur la durée des travaux prévue dans le cahier de charges, une fois que l'entreprise sera désignée. La Commune se renseigne et donnera l'information à la prochaine réunion.

➤ **La Maison Solbreux à Walcourt :**

La FRW reprend les différentes étapes administratives qui ont déjà été franchies. Tout comme en février et juin, la Ville est toujours dans l'attente d'un retour de (i) l'Administration régionale pour l'approbation de l'avant-projet et (ii) la Ministre de la Ruralité, Mme DALCQ, pour la signature de l'avenant (temporel et financier) à la Convention DR.

Concrètement, une entreprise est en train de « désosser » le bâtiment (enlèvement de cloisons, de parements de murs...). Le but est de mettre à nu les murs principaux et avoir plus de précisions pour l'estimation des métrés.

Il est rappelé aux membres les raisons des délais très longs connus pour ce dossier : tout d'abord des soucis de stabilité du bâtiment et ensuite de fastidieuses démarches nécessaires avec l'AWaP.

L'objectif de ce projet est double :

- Proposer différentes salles d'activités et de réunions pour les associations
- Viabiliser ce bâtiment patrimonial au centre de Walcourt. Ce type de maisons ne trouve fréquemment pas d'acquéreur privé.

Une fois l'avenant signé, la Commune aura 18 mois pour lancer le marché de travaux. Un membre demande si le permis d'urbanisme a déjà été déposé. Il est répondu par la négative car le bureau d'études attend la confirmation de l'avenant avant de se lancer dans le projet définitif.

➤ **La place Saint-Walhère à Gourdinne :**

Les différentes étapes administratives déjà franchies sont passées en revue : réunion de coordination avec le SPW-ARNE (05-06-2024), la délibération du conseil communal approuvant la convention-faisabilité (27-08-2024) et l'envoi du dossier à l'administration en vue de l'obtention de subsides. Le dossier n'a pas été sélectionné lors de la session d'approbation des conventions de l'automne 2024 et a dès lors été automatiquement déposé pour la session du printemps. L'administration et la Ministre n'ont pas encore donné d'informations par rapport à cette nouvelle session, ni pour celle de l'automne 2025, et ce pour toutes les communes qui avaient introduit un dossier en 2025.

Un membre se demande s'il ne serait pas intéressant d'introduire d'autres dossiers plus petits et moins coûteux. La Commune peut en effet introduire d'autres dossiers mais cela n'est pas toujours intéressant vu les procédures lourdes et longues.

La FRW rappelle que la Commune pourrait obtenir 400.000€ de subsides sur les 915.000€ que pourrait coûter l'aménagement de la Place (estimation datant de mi-2024).

D'autres projets du 2<sup>ème</sup> PCDR ont connu des développements récemment. Sont ainsi évoqués les dossiers suivants :

➤ **Installation d'aires de jeux dans les villages :**

La FRW rappelle le travail qui avait été effectué lors de la dernière réunion de la CLDR, en juin 2025 et présente les résultats finaux.

La Commune a entre-temps retrouvé des plans qui avaient été proposés et cités lors de cette réunion.

Des travaux ont eu lieu à Yves-Gomezée cet été, dans le cadre d'*Été solidaire*. Une aire de repos et un terrain de pétanque ont été aménagés à proximité du terrain de football. La Commune aimerait continuer l'aménagement du site par la construction d'une plaine de jeux à cet endroit (cet endroit avait été jugé comme prioritaire par la CLDR), pour qu'*in fine*, ce site soit intergénérationnel.

Lors de la campagne *Été solidaire*, la Commune a engagé des jeunes pour travailler avec les ouvriers communaux. La moitié d'entre eux étaient issus de milieux défavorisés ou en décrochage.

Concernant le village de Clermont, la Commune envisage l'implantation d'une plaine de jeux, lors de l'aménagement de la future maison rurale. Concernant la maison rurale, la Commune précise qu'en attendant, des travaux vont être prévus dans l'arsenal afin de permettre aux enfants de l'école communale de venir y faire le cours de gym. Ces travaux ont été inscrits au budget 2026 de la Commune.

➤ **Aménagement de parkings de covoiturage :**

La Commune, via MobilESEM, est impliquée dans un projet européen transfrontalier : projet CROSS4MOBILITY, porté par Charleroi-Métropole, qui vise à améliorer la mobilité entre Charleroi et Charleville-Mézières. Dans ce projet, sont prévus, divers parkings de covoiturage dont les localisations ne sont pas encore arrêtées.

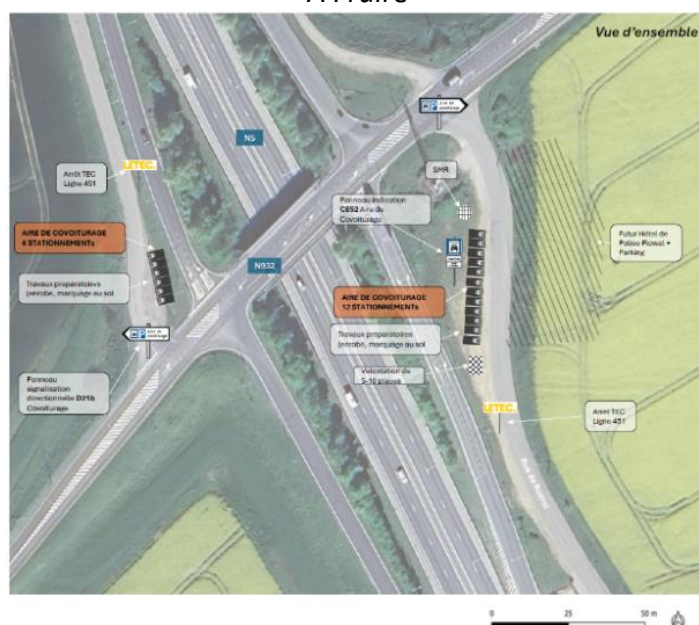
Les premières propositions pour le territoire de Walcourt, étaient de les localiser sur les places des villages de Somzée et de Fraire. Les conseillers en mobilité de la Commune ne sont pas favorables à ces localisations car ces villages ont déjà des problèmes de mobilité avec des pressions importantes en terme de stationnement.

Ils ont donc proposé deux autres localisations :

## A Somzée



## A Fraire



Etant donné qu'il s'agit d'un projet européen, les subsides sont conséquents. Concernant le parking de Somzée, le relief du terrain complique l'implantation des 70 places prévues initialement. Ce projet sera revu car son coût est très élevé dans son état actuel.

Concernant les aires de parkings pour les poids lourds, certaines devraient être aménagées lors des prochains travaux de l'E420, dont une à Yves-Gomezée. Certains membres suggèrent la localisation au carrefour de Tarcienne où des camions se garent déjà de manière anarchique. La Commune est d'accord car il y a un réel manque d'aires jusque Charleroi. Quant à la proposition d'y adjoindre des commerces ou services, il s'agira de vérifier ce que permet le Plan de Secteur aux endroits retenus.

Des discussions ont lieu ensuite sur les aménagements de l'E420 et N5 et les engorgements que cela produit.

## Retour sur les travaux du GT Nature du 3 septembre 2025

La FRW explique que le GT Nature s'est réuni le 3 septembre afin d'identifier des localisations potentielles pour la plantation d'arbres et haies, dans le cadre du droit de tirage « ligneux » pour lequel la Commune a reçu un subside conséquent ( $\pm 60.000\text{€}$ ) qui doit être dépensé avant le 31 décembre 2027.

La méthodologie utilisée consistait à identifier des zones potentielles, en sous-groupe, sur base de cartes disponibles sur WalOnMap, telles que :

- Les SGIB ;
- Les chemins répertoriés par l'association chemins.be ;
- Les propriétés publiques ;
- Les éléments structurants du paysage (arbres, alignements d'arbres et bosquets en dehors des zones forestières) ;
- Le réseau hydrographique ;
- Les aléas d'inondation ;
- Les axes de concentration et de ruissellement ;
- Les bords de route en fauchage tardif ;
- Le modèle numérique de surface ;
- Le modèle numérique de terrain ;
- Les lignes de rupture de pente ;
- Les contextes écologiques marginaux et sensibles ;
- Le réseau Natura 2000 ;
- Les forêts anciennes de Wallonie
- Le plan de secteur

En plus des membres de la CLDR, étaient présents : l'éco-conseiller de la Commune, un représentant du DNF et des bénévoles du PCDN.

Suite à ce travail, la Commune a décidé de lancer un marché de services pour désigner un auteur de projets pour la localisation de zones potentielles sur tout le territoire. Les travaux du groupe de travail seront repris par l'auteur désigné.

Un membre souhaiterait disposer des résultats sur travail du GT nature. Ceux-ci sont disponibles sur le site du PCDR : <https://www.pcdr-walcourt.info/documents-utiles.html>

## Divers

La Commune explique deux points divers :

### ➤ *Chemin de l'Eau d'Heure* :

M. LOSSEAU explique l'historique du projet et montre l'itinéraire conjointement imaginé par IGRETEC et la Ville. L'itinéraire initial (avec des aménagements plus ambitieux) a dû être revu vu l'absence de subides européens pour la Commune. Ce projet européen est en cours de travaux du côté hennuyer par Charleroi-Métropole. La Commune espère recevoir des subides de *Wallonie Tourisme* pour réaliser le balisage sur son territoire et prévoir quelques aires de repos sur l'itinéraire projeté. Un budget communal nettement moins conséquent devrait

permettre d'effectuer ces aménagements (il est espéré un taux de subsides de 80% de la part de *Wallonie Tourisme*). Une réunion de travail est prévue sur le terrain le 16 décembre.

Un participant pose alors une question à propos du projet de RAVeL Thy-Thuillies. Cette liaison n'ayant pas été retenue lors de 2 appels FEDER et vu l'estimation de 1.500.000 € (comprenant la rénovation de 6 ouvrages d'art), la Ville a opté pour le placement d'une signalétique sur les voiries communales.

➤ **Enquête Restauration en cours :**

L'ADL et l'Office du tourisme ont lancé une enquête en ligne sur l'Horeca à Walcourt. Celle-ci est encore accessible jusqu'au 20 décembre et la Commune invite les membres à y participer.

Madame DOCQ conclut ensuite la réunion en remerciant les membres d'être venus en nombre et leur souhaite de bonnes fêtes.

Pour le Bureau Régional ESEM  
de la Fondation Rurale de Wallonie

Xavier PAULY – Amandine SENTE  
Agents de Développement

**Fondation Rurale de Wallonie**  
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse  
Xavier PAULY - Amandine SENTE  
Rue de France, 66 - 5600 Philippeville  
Tél 071 66 01 90  
[x.pauly@frw.be](mailto:x.pauly@frw.be) ou [a.sente@frw.be](mailto:a.sente@frw.be)

## Annexe 1 : Participants

Nom	Prénom	Elu	P = Présent.e E = Excusé.e
BAILEY	Sam		P
BOLLE	Jean-Nicolas		
BRASSART	Benoît		P
CHINTINNE	Thierry	x	
COLLE	Rudy		
COUVREUR	Nathalie		E
DARDENNE	Aurélie		P
DECOUVREUR	Christian		E
DEMILY	Hugues		P
DERMIENCE	Ferdi		
DOCQ	Cindy	x	P
DRUSZCZ	Patricia		
DUPUIS	Fabienne		E
FRANC	Lionel		
GERAIN	Claude		E
GERIN	Philippe		E
GUEUR	Clémence		
HENDSCHEL	Cécile		P
HENDSCHEL	Aurélie		P
JOUNIAUX	Valérie		
JOUNIAUX	Jacky		
LAPÔTRE	Sabine		P
LECLERCQ	Nathalie	x	
LEJEUNE	Vincent		P
LEPINNE	Florian	x	E
LORENT	Philippe		P
MASSET	Bénédicte	x	P
MATHOT	Michel		
MOLLET	Béatrice		P
PAQUET	Laurence	x	E
POULIN	Christine	x	E
REVERS	Léon	x	
ROCHET	Bernadette		P
SELVAIS	Bernadette		
STIEVENART	Baudouin		P
WATTELET	Pascale		

Ainsi que :

- M. Olivier LOSSEAU, agent relais de la Commune
- M. Xavier PAULY, Agent de Développement de la FRW
- Mme Amandine SENTE, Agent de Développement de la FRW